

Sacrifiés sur l'autel de l'austérité

Action AVS Co dans le Haut-Rhin

Les AVS Co, qui assistent les enseignants dans les classes CLIS en école primaire, ULIS en collège et ULIS Pro en lycée, doivent signer le renouvellement de leur contrat.

Or, l'Inspection Académique du Haut-Rhin leur impose deux choix : accepter une baisse de leur temps de service (passant à 60% en école primaire, à 70% en collège et à 80% en lycée) et, en conséquence, de leur rémunération, ou ne pas renouveler leur contrat. Dans ce dernier cas, l'AVS risque de ne pas avoir droit aux indemnités chômage !

Ce procédé, uniquement motivé par des restrictions budgétaires, s'apparente à un chantage indigne : les AVS ont le choix d'accepter un temps partiel contraint ou... de chercher un autre emploi. Accepter ces nouvelles conditions d'embauche précarisera encore davantage des personnels déjà fragiles qui ont besoin, pour exercer correctement les missions qui leur sont confiées, d'être qualifiés et motivés.

Comment s'investir et fournir un travail efficace lorsque l'on gagne 800 euros ou moins ?

Comment vivre décemment lorsque l'on gagne 800 euros ou moins ?

Comment favoriser la scolarisation des élèves de ces classes spécialisées qui ont besoin de l'expertise et l'expérience acquises par ces personnels ?

La FSU, le SNUipp et le SNES du Haut-Rhin ont organisé une formation syndicale pour informer les AVS Co le 22 mai 2014 et organisent un **rassemblement mercredi 18 juin 2014 à 15h45 rue Henner à Colmar devant l'Inspection Académique** pour riposter contre ce nouveau tour de vis budgétaire, Mme Savouret l'Inspectrice d'Académie du Haut-Rhin recevra à 16h une délégation.

